

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 58 (1992)

Vorwort: Préliminaires
Autor: Christe, François

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Préliminaires

Présentation

Les bâtiments concernés ont été, du nord au sud, l'ancienne maison Dapples, dite aussi «Cour des Miracles», à la rue Vuillermet N^{os} 3-5, avec l'ouverture de fouilles dans la cour basse sur 180 m² à une profondeur de 0,30 à 1,50 m, de 30 m² à 5,40 m dans la cour haute, et quelques approfondissements en sous-œuvre dans les caves. Enfin, le raccordement pour le chauffage urbain entre les N^{os} 3-5 et 6 de la rue Vuillermet a nécessité l'ouverture d'une tranchée de 25 m de longueur, large de 1,50 à 2,20 m et profonde de 1,50 à 3 m.

Le programme des investigations a strictement suivi les travaux nécessités par la réaffectation des maisons, sauf extension très ponctuelle. La dépose des lambris et le piquage des anciens enduits n'ont pas été exhaustifs; le terrassement a été effectué pour l'essentiel à la pelle et à la pioche, sous surveillance archéologique. Pour des raisons financières évidentes, c'est donc une démarche d'accompagnement du chantier qui a été retenue, moyen terme entre la prospection systématique et l'intervention de sauvetage; il va de soi, dans ces conditions, que le prélèvement du matériel, par exemple, remué par le piétinement, n'est pas d'une sécurité absolue, et que des pollutions ont été constatées dans plusieurs complexes. De même, la bonne volonté du maître de l'ouvrage a quelque peu fléchi à l'approche des échéances de fin de chantier, et plusieurs articulations de détail ont été recrépies avant documentation. Dans les grandes lignes toutefois, l'histoire de ces maisons a pu être retracée avec une bonne précision, peu différente de celle obtenue par des moyens bien plus lourds.

La topographie

Le site prospecté est situé sur le versant gauche de l'ensellure longitudinale de la Cité, correspondant approximativement au tracé de la rue Cité-Devant⁵; la pente est donc sensible vers l'ouest et le sud. La construction d'un bâtiment médiéval d'assez grandes dimensions a ainsi abouti à l'établissement de deux niveaux de cours haute au nord et basse au sud; dans la cour haute, une fouille à grande profondeur a permis d'examiner l'importante couche de remblais orga-

niques accumulée depuis la préhistoire, qui atteint plus de 5 m et recouvre les matériaux fluvio-glaciaires stériles. Dans ses grandes lignes, malgré le bouleversement lié au creusement de deux grandes fosses, la stratigraphie y correspond à celle observée dans les fouilles antérieures, assez homogène dans toute la Cité⁶. Dans la cour basse en revanche, c'est un nivellement du terrain dans le sens est-ouest qui a pu être observé, visant sans doute à maintenir l'accès à la rue.

La situation dans la Cité

La parcelle se situe à l'axe de l'îlot central de la Cité, sous forme d'un rectangle de 18 par 24 m, avec une extension de 15 par 7 m au nord-est; elle est bordée par les maisons des rues de la Cité-Devant et Derrière, entre les rues Vuillermet et de l'Académie, cette dernière résultant de l'agrandissement de la place des Chambrettes, mentionnée dès la première moitié du XV^e siècle, et progressivement percée entre 1821 et 1844⁷, alors que les précédentes sont d'origine médiévale. Si l'arrière des deux rangées de maisons de la partie supérieure de cet îlot a laissé subsister des cours et des jardins⁸, la profondeur de la parcelle concernée, nettement plus grande qu'en amont, a permis une emprise au sol originale, avec actuellement un bâtiment central (fig. 1, N^o 1) en retrait avec une cage d'escalier (fig. 1, N^o 2) séparant les deux cours haute (fig. 1, N^o 3) et basse (fig. 1, N^o 4), flanqué sur cette dernière par deux corps de bâtiment perpendiculaires, l'aile est (fig. 1, N^o 5) et la buanderie à l'opposé (fig. 1, N^o 6). La cour haute est occupée par un petit bâtiment au N^o 4 de la rue de l'Académie (fig. 1, N^o 7), relié à la maison par une galerie. Ce plan, caricature de l'hôtel en fer à cheval entre cour et jardin⁹, est exceptionnel à Lausanne¹⁰, et paraît directement lié aux dimensions particulières de la parcelle. Cette disposition est d'ailleurs rare à la Cité, puisqu'elle empêche les maisons de la Cité-Devant de disposer de dépendances ou de jardins sur l'arrière; elle n'est partagée que par sa voisine à l'est, l'ancienne maison Pache, qui «*reprend en partie sans doute l'implantation primitive et crée, avec sa disposition en équerre, comme une cour à la jonction des deux rues...*»¹¹, disposition bien visible sur le plan Buttet (p. 4 de couverture).



Fig. 1. Plan général des zones d'intervention; N° 1: la «Cour des Miracles», le bâtiment central; N° 2: la cage d'escalier; N° 3: la cour haute; N° 4: la cour basse; N° 5: l'aile est; N° 6: la buanderie; N° 7: le N° 4 de la rue de l'Académie; N° 8: l'angle nord-est du bâtiment d'époque romaine tardive; N° 9: la partie ouest du même bâtiment; N° 10: le N° 10 de la rue de la Cité-Devant; N° 11: le N° 2 de la rue de la Cité-Devant; N° 12: l'ancienne Ecole de dessin (éch. 1:500).

Les sources historiques

Les sources historiques relatives au bâtiment sont rares et tardives, puisque sa première mention ne remonte qu'au XV^e siècle; alors maison capitulaire, passée à LL. EE., «*elle resta aux mains de la famille Dapples, qui la modernisa quelque peu et lui donna son allure actuelle*» entre 1726 et 1803¹², puis demeura en mains privées jusqu'à son rachat par l'Etat en 1931¹³.

L'évolution du bâti d'après les anciens plans

Le plan Buttet, de 1638¹⁴, présente une occupation du sol peu différente de l'actuelle, avec la façade principale au fond de la cour, et un deuxième corps de bâtiment faisant retour à l'est; la différence provient essentiellement de la fermeture de la cour, avec son corps de bâtiment avancé percé de fenêtres, et la porte d'entrée surmontée d'une pièce en encorbellement sur la rue, évoquant un assommoir; cette disposition paraît caractéristique de certaines maisons médiévales de patriciens ou d'artisans zurichois¹⁵; c'est ici plutôt le caractère patricien qui doit être retenu, puisque la cour du voisin à l'est est pareillement fermée, et qu'il s'agit là également d'une maison capitulaire dès 1444¹⁶. La partie arrière de la parcelle est occupée par un jardin, avec un petit bâtiment à l'est, fermé par un mur au nord sur l'ancienne place des Chambrettes.

L'emprise des constructions paraît se modifier au cours du XVII^e siècle, puisque l'aile est, l'assommoir et la dépendance du jardin disparaissent, le bâtiment de l'angle sud-ouest recevant un étage supplémentaire avant 1670-1680¹⁷ (fig. 2). La fidélité de ces documents est toutefois sujette à caution, puisque l'analyse a démontré l'existence de parties antérieures à ces représentations dans l'aile est.

Le plan de 1721-1727¹⁸ (fig. 3) montre un bâtiment de plan identique à l'actuel pour la partie antérieure, l'arrière, toujours en jardin, donnant sur une ruelle côté place des Chambrettes. La cour est encore occupée par le petit bâtiment carré de l'angle sud-ouest, appartenant à un propriétaire différent de celui du bâtiment principal.

Les indications de 1808-1809 en surcharge du plan de 1721-1722¹⁹ (fig. 4) présentent toujours un plan de la parcelle limitée au nord par la ruelle, mais appartenant désormais à un seul propriétaire, Louis Guisan; elles montrent l'apparition de deux nouveaux bâtiments de plan rectangulaire, l'un à l'angle nord-est de la façade arrière, et l'autre sur le côté ouest de la cour basse, correspondant à la dépendance actuelle, à l'exception d'un appendice à l'angle sud-est. La façade sud du bâtiment principal sur la cour basse est située nettement plus en avant que sur le document précédent; une reconstruction complète ayant pu être architecturalement et archéologiquement exclue, il n'a dû s'agir là que d'un bâtiment léger, éventuellement d'un appentis accolé à la façade, dont aucune trace n'a pu être repérée.

Le plan cadastral de 1827-1831²⁰ (fig. 5) figure une modification importante, avec la disparition de la maison à l'angle sud-ouest de la cour basse et l'apparition dans le jar-

din de la petite maison arrière et de sa galerie de liaison avec le bâtiment principal; sa construction correspond à l'empiètement sur l'ancienne place des Chambrettes, dont l'îlot central est démoli à cette date²¹.

Enfin, le plan de 1886²² (fig. 6) est identique à l'actuel, et ne présente, à part la disparition de l'appendice à l'angle sud-est de la dépendance sur cour, qu'une différence dans le tracé de la limite de propriété est, où apparaît un décrochement; il pourrait s'agir d'une extension liée à la reconstruction de la maison voisine entre 1846 et 1848²³, ou plutôt, d'après l'analyse archéologique, d'une limite invisible jusqu'alors, reportée exactement pour la première fois.

Une série de photographies de l'immeuble datées de 1915 et 1916 sont déposées au Musée historique de Lausanne; elles représentent les façades sur cour et quelques vues de l'intérieur du bâtiment, et diffèrent assez peu de l'état après la rénovation de 1934. La cour est pavée de boulets.

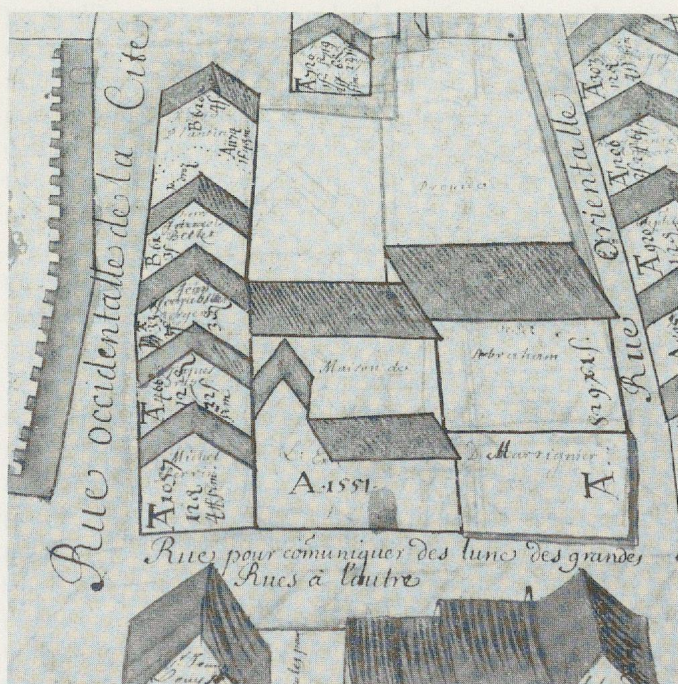


Fig. 2. Détail du plan de Rebeur (1679).



Fig. 3. Détail du plan de Gignillat (1721-1727).

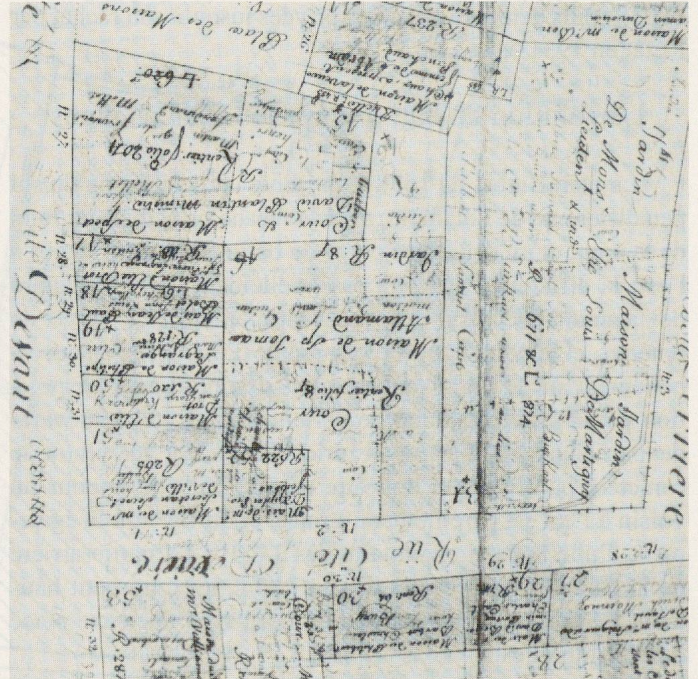


Fig. 4. Détail du plan de Melotte et Perey (1721-1722) avec les indications en surcharge de 1808-1809.

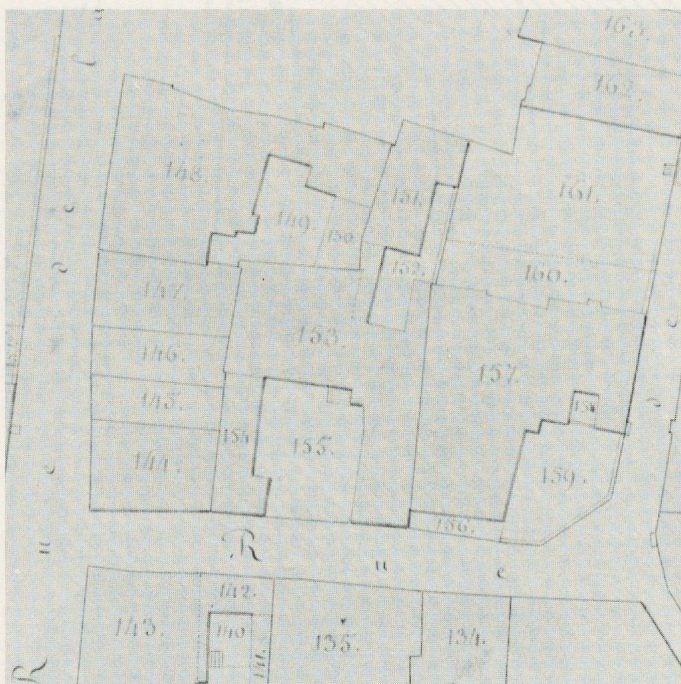


Fig. 5. Détail du plan de Berney (1827-1831).

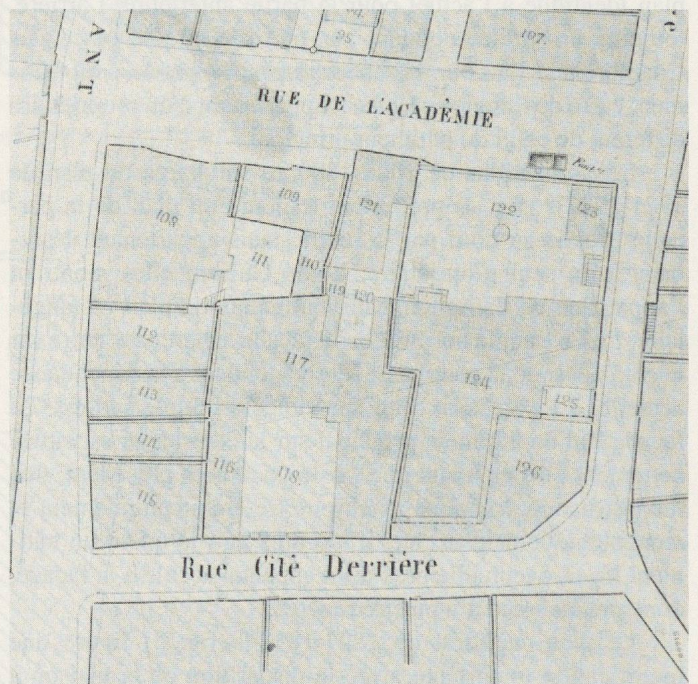


Fig. 6. Détail du plan de Deluz (1886).